

Cela s'est passé à Rouilly...

Pour nos jeunes...

Tous les jeunes de 10 à 17 ans ont été invités Samedi 10 janvier pour un moment d'échanges avec le maire et les membres de la **commission des jeunes** pour déterminer les attentes, les besoins et les espoirs de nos ados sur leur commune. Plus d'une vingtaine d'entre eux avaient répondu présents et les idées n'ont pas manqué (activités sportives, salle de jeux,...). Désormais, le conseil municipal va étudier ce qu'il est possible de réaliser. En attendant, **différentes animations** vont leur être proposées.

Pour nos aînés...

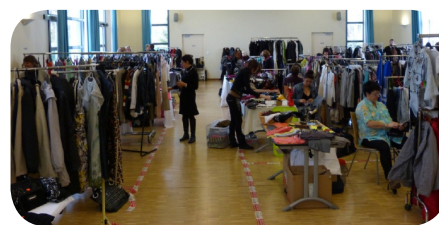
Pour votre information, **69 colis** (34 couples et 35 individuels) ont été distribués par les conseillers municipaux, aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Club photo : cela prend forme...

Suite au dernier Rouilly-Saint-Loup'Infos, un petit groupe de personnes s'est réuni pour mettre en place un atelier «photo». Si vous êtes intéressés, il n'est pas d'autre tard pour vous inscrire : vous pouvez contacter la secrétaire de mairie qui fera le relais.



Une partie des «coureurs» et «marcheurs» du 9 novembre.



Vide-dressing du 16 novembre



La Sainte-Barbe du 6 décembre



Quand Marc Dellal anime les NAP



Représentation théâtrale au Noël des enfants



Rassemblement automobile mensuel
Prochaines dates :
15 février et 15 mars



Nous sommes tous CHARLIE

Rassemblement spontané Dimanche 11 janvier à 15h suite à l'appel national de solidarité.

Rouilly-Saint-Loup'

Infos



Janvier 2015



Chères lupirulliennes,
chers lupirulliens,

Cette première année de mandat a vu de nombreux projets aboutir comme l'installation d'un columbarium au cimetière, la réfection complète du parquet de la salle des fêtes, le busage des fossés de part et d'autre de l'école,

le remplacement des lampes de l'éclairage public par des lampes oranges qui éclairent mieux et consomment moins, la construction d'une école pour le RPI à Montaulin...

Pour 2015, les projets ne manquent pas. L'état ayant annoncé **30 % de dotations en moins**, il va donc falloir composer avec cette baisse très significative pour mener à bien ces projets tout en assurant le fonctionnement courant.

Notre commune est dans l'obligation de transformer son Plan d'Occupation des Sols (*document d'urbanisme qui régit les droits de construction*) en un Plan Local d'Urbanisme. Nous n'avons pas d'autre choix que de faire appel à un cabinet d'études pour un coût d'environ 25 000 €.

Toutefois, je vous rassure, tout sera fait pour que les projets locaux aboutissent. En 2015, nous aimerions que **les travaux de busage** continuent, que **les travaux de terrassement** autour de l'église qui ont été retardés soient réalisés ainsi que **ceux de la toiture**.

Une réflexion est en cours pour réaliser un **chemin mixte**, piéton et cycliste sur un des côtés de la rue Saint-Loup.

De nombreux lupirulliens se plaignent régulièrement et à juste titre, **de la vitesse excessive** des automobilistes quelque soit l'endroit de la commune. A notre demande, le Conseil Général va réaliser une étude complète pour modifier la signalisation ou pour ajouter des éléments propres à faire ralentir les voitures.

Si le repas du 14 juillet qui a connu un **réel succès** l'an passé sera reconduit, d'autres animations, détaillées plus loin, sont d'ores et déjà prévues. On compte sur vous pour y participer !

Certes la conjoncture n'est pas des meilleures, certes les récents événements tragiques ont laissé des traces indélébiles, mais je voudrais conserver une dose d'optimisme suffisante afin que cette année 2015 soit des meilleures.

Que Rouilly-Saint-Loup continue à **être un village où il fait bon vivre** ! Que cette année vous apporte le bonheur, la réussite tant sur un plan personnel que sur un plan professionnel !

Le maire,
Jean-Marie CASTEX



De nombreux lupirulliens avaient fait le déplacement pour cette première cérémonie des vœux.

Des animations pour tous...



Vous avez été quelques-uns à réclamer un autre cours de ZUMBA. Un professeur diplômé, viendra faire un cours de démonstration **Mercredi 25 février 2015 de 19h à 20h30** (à partir de 12 ans).

Prix par personne : 2 euros. Tenue de sport exigée (basket, serviette et bouteille d'eau).

Inscription obligatoire en mairie aux heures d'ouverture avant le **23 février 2015**.

Si cet essai s'avère concluant (il faut un minimum de participants), un cours hebdomadaire pourra alors être envisagé.

Dimanche 14 juin 2015

La municipalité a décidé de proposer aux habitants une **sortie aux 32^{èmes} foires médiévales de Provins**.

Provins est un haut-lieu de l'architecture médiévale, l'un des mieux conservés de France et qui mérite absolument une visite. Depuis 2001, Provins est inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco, eu égard aux nombreux monuments demeurés quasiment intacts depuis le Moyen-Âge. Une fois par an, Provins commémore son passé médiéval par des fêtes et reconstitutions historiques hautes en couleurs.

Heure de départ : 9h00
Heure de retour : 19h00

Prix par personne :

- Adulte : 20 euros
- Enfant (jusqu'à 14 ans) : 12 euros
- Adulte/Enfant extérieur à la commune : 25 euros

Le prix comprend le transport + l'entrée aux foires + un spectacle. Inscription en mairie jusqu'au 30 avril mais ne tardez pas :

Attention places limitées !



Vide-grenier



Cette année la date du vide-grenier est fixée au **Dimanche 12 avril**. Événement incontournable pour la commune, il attire tous les ans beaucoup de monde. Si vous souhaitez réserver un emplacement, vous pouvez contacter :

Jean-Raymond LUDOT- **03 25 41 32 82**
(si répondeur, ne pas laisser de message).

Nouveaux tarifs attractifs pour la salle des fêtes



Depuis le premier janvier 2015, un large éventail de nouveaux tarifs s'offre à vous pour la location de la salle des fêtes.

Grâce à sa cloison mobile qui la rend modulable, la salle des fêtes peut être louée dans son entier ou en partie, avec cuisine ou sans cuisine... Dans la large gamme de prix allant de **150 à 600 €**, (avec même une proposition à 25 € pour les après-midi récréatifs).

Vous trouverez certainement la formule qui correspond le mieux à l'événement que vous voulez fêter. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site de la commune à la page vie locale à l'adresse suivante www.rouilly-saint-loup.fr ou auprès de la secrétaire de mairie aux heures d'ouverture.

Divagation des chiens sur le domaine public

Régulièrement, de jour comme de nuit, la mairie est appelée pour des chiens divaguant sur les voies communales. Il n'est pas toujours simple de pouvoir attraper un animal errant et surtout de l'identifier rapidement.

La municipalité a décidé de proposer aux propriétaires dont les chiens n'appartiennent ni à la 1^{ère} ni à la 2^{ème} catégorie, d'effectuer **leur inscription en Mairie**, celle-ci est laissée au bon vouloir des propriétaires et n'est en aucun cas obligatoire ! Cette inscription a simplement pour but **de retrouver plus facilement** les propriétaires dont les chiens sont adeptes de la fugue.

Pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories, il est important de rappeler que l'inscription en mairie est obligatoire, sous peine d'une amende de 750 euros.



A la découverte de Rouilly-Saint-Loup en marchant...

Marcher c'est bien ! Marcher à plusieurs c'est encore mieux !



Martine Berthier, lupirullienne avertie, connaît le finage de Rouilly-Saint-Loup sur le bout des doigts et se propose très généreusement de le faire découvrir à qui le souhaite...

C'est ainsi qu'à compter du **12 février 2015**, Martine vous donne rendez-vous **tous les jeudis à la passerelle près du centre équestre à 14 heures**. Pas d'inscription préalable, aucune formalité, juste des bonnes chaussures et de la bonne humeur ! Venez nombreux ! Vous ne serez pas déçus...